



Appel à proposition d'articles pour la revue *Agora* *débats/jeunesses*

« Jeunesses privilégiées »

(2026.2)

Dossier coordonné par Kevin Geay (université Paris 1 Panthéon Sorbonne - CESSP)

et Clément Rivière (université de Lille - CeRIES)

Monique de Saint-Martin : « N'oublions pas qu'il n'y a guère de reproduction à l'identique dans les bourgeoisies qui peuvent parfois être tiraillées entre volonté de changement, d'ouverture et souci de reproduction. Et la socialisation ou plutôt les socialisations bourgeoises comportent des ratés ; la consommation de drogues douces ou dures ne concerne pas seulement les quartiers dits sensibles ou les banlieues déshéritées. Elle commence parfois très tôt parmi les jeunes bourgeois. Les suicides des jeunes de milieux privilégiés sont sans aucun doute rares. Sans les surestimer, on ne peut les ignorer. Ce qui caractérise notamment ces ratés, c'est le silence et le déni qui les entourent dans les bourgeoisies et qui doivent être analysés, de même que les conflits au sein des familles, notamment autour des alliances et des successions. »

Paru dans un des rares numéros de la revue *Agora* portant de manière explicite sur les jeunes des classes supérieures (*Agora débats/jeunesses*, 2009), l'entretien avec Monique de Saint-Martin dont cet extrait est issu (Lebon, Linarès, 2009) est emblématique du regard sociologique porté au cours des années 2010 sur cette fraction privilégiée de la jeunesse. Il l'est par ses promesses de renouveau, puisqu'on y trouve la bonne résolution de notifier ce qui ne colle pas avec l'image d'une jeunesse bourgeoise sur papier glacé (Le Wita, 1988), à commencer par son hétérogénéité interne et ses pratiques les moins légitimes (Geay, 2019). Mais il l'est aussi par ses potentialités inexploitées. Car si l'ouverture des possibles, l'indétermination sociale liée au temps de la jeunesse y est élevée au rang d'intrigue valable, ce n'est pas pour elle-même (e.g. pourquoi et comment se drogue-t-on ou se suicide-t-on quand on est un jeune membre des classes supérieures ?) mais en tant que « raté » permettant de mieux décrire comment les choses rentrent finalement dans l'ordre (e.g. taire le suicide). Et encore... rentrent dans *un* ordre : celui des parents – puisque l'on ne « rate » ici sa socialisation qu'au regard de leurs attentes reproductives.

Cette construction d'objet n'est pas anodine, comme le suggère sa ressemblance avec les romans de Jane Austen. *Orgueil et Préjugés* (Austen, 2012 [1813]), pour ne citer que lui, n'ignore pas les ratés de la socialisation *gentry*, qui sont figurés par les éloquements (*elopments*) ; ces fuites amoureuses, sans le consentement des familles, qui impliquent généralement une mésalliance. Mais ces fuites se déroulent toujours hors champ : nous en entendons parler après coup, le récit se concentrant sur les conséquences latentes de l'évènement et les efforts parentaux déployés pour le nier. Par quel miracle des jeunes filles de la *gentry* ont-elles pris goût à la désobéissance et pourquoi celle-ci se manifeste-t-elle précisément sous la forme de l'éloquement ? Comment ces jeunes filles ont-elles trouvé les moyens matériels de se marier clandestinement (fuir, s'isoler, prendre à témoin) ? Auprès de qui et à quelles fins pouvaient-elles se vanter de l'avoir fait ? Autant de questions laissées en suspens.

Rien n'autorise pourtant, aujourd'hui comme hier, à naturaliser les incartades, petites ou grandes, des jeunes privilégiées. Ces dernières, après tout, sont censées être encadrées de près... Et pourquoi prendraient-elles le risque de faire différemment de ce que prescrivent leurs familles, leurs écoles ? Alors

que les différentes fractions de la jeunesse ne se trouvent pas toutes construites de la même façon en problème social, sans doute faut-il, pour répondre à cette question, considérer la jeunesse des « beaux quartiers » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989) comme une jeunesse parmi d'autres. C'est à dire susceptible d'autonomie symbolique, de circulations (sociales, urbaines), et d'espérances – plus ou moins intéressées – de changement. Ce dossier constitue à ce titre une incitation à marquer l'arrêt, à prendre le temps de décrire en détail ce que font et pensent les jeunes des classes supérieures, y compris lorsqu'ils déjouent la surveillance des leurs pour frayer avec « d'autres ».

Alors que l'expérience et la fabrique de ces jeunes ont été principalement abordées à travers le prisme des institutions scolaires d'élite (voir notamment Le Wita, 1988 ; Abraham, 2007 ; Khan, 2015 ; Bertron, 2018 ; Dejours, 2019 ; Grisez, 2023), il prend le parti d'aborder les jeunes privilégiées à partir de trois dimensions de leur expérience, qui constituent les axes de cet appel : leurs usages de l'espace urbain à différentes échelles, leurs rapports au droit et aux règles, et les manières dont le capital culturel constitue un enjeu pour le maintien ou le renouvellement des positions dominantes.

Dans ces trois cas, il s'agit de questionner les modalités d'incorporation (ou d'altération) de dispositions constitutives des classes supérieures au temps de la jeunesse, en suivant l'invitation faite par Monique de Saint-Martin d'interroger à travers différents domaines de pratique « l'apprentissage du fait d'être au-dessus des autres, de la supériorité, qui ne dit généralement pas son nom » (Lebon, Linarès, 2009), mais aussi comme nous l'avons vu les éventuels « ratés » ou « à côtés » de cet apprentissage.

Ce dossier thématique a pour objectif de réunir des articles apportant des éléments de réponse aux questions qu'il soulève sur la base d'enquêtes empiriques, qu'il s'agisse de données qualitatives et/ou quantitatives clairement identifiées. D'éventuelles propositions ne portant pas directement sur ces axes mais solidement étayées par un travail statistique ou d'enquête seront également étudiées avec intérêt. Les propositions d'articles peuvent s'inscrire dans différentes disciplines des SHS (anthropologie, géographie, histoire, science politique, sociologie) et l'appel ne porte pas de manière spécifique sur le cas français.

Axe 1 – La ville des jeunes des beaux quartiers

Sans négliger les spécificités des jeunes des classes supérieures, à commencer par leur fréquentation régulière d'espaces de villégiature, susceptible de travailler à la fois le rapport au quartier et à l'espace urbain (Rivière, 2017), le premier axe propose de s'appuyer sur les nombreux travaux portant sur les jeunes des quartiers populaires (voir notamment Lepoutre, 1997 ; Kokoreff, 2003 ; Mohammed, 2011 ; Oppenheim 2016), pour poser des questions du même type au sujet des jeunes qui grandissent dans les espaces urbains les plus sélectifs socialement (voir en particulier Clair, 2023), en France et à l'étranger, aujourd'hui ou à des périodes révolues. Puisque se focaliser sur les quartiers populaires sans s'intéresser aux beaux quartiers, « c'est se rendre borgne » (Jounin, 2014, p. 10), tâchons d'y voir plus clair en interrogeant les rapports que les jeunes des beaux quartiers entretiennent inévitablement à la rue, à la mobilité, à leur quartier de résidence et à la ville dans son ensemble.

Plus précisément, la rue ne constitue-t-elle qu'un simple passage pour ces jeunes, ou peut-elle aussi être un lieu de vie, de jeu, de rassemblement ? Quelles sont donc leurs craintes, leurs perceptions du danger, et dans quelle mesure ces dernières se distinguent-elles selon leur sexe (Rivière, 2019) ? En miroir, que peuvent nous dire les usages (ou non-usages) de la rue sur les conditions de logement de ces jeunes (Bozouls, 2019 ; Lebon, Sauvadet, 2019) ?

On connaît l'importance des pratiques de mobilité dans la construction des identités sociales à l'adolescence (Devaux, Oppenheim, 2012). Quelles sont donc les expériences qu'en font les jeunes qui grandissent dans les espaces les plus favorisés ? Quelles (in)compétences de mobilité développent-ils ? Un mode de transport est-il emblématique de cette fraction de la jeunesse, à l'image de la mobylette en milieu rural (Devaux, 2015) ? Il peut également s'agir ici de penser les pratiques de mobilité ordinaires et le rapport aux modes de transport (métro, scooter, vélo, voiture individuelle – avec ou sans permis-, taxi-VTC) en tant que rapport aux autres groupes sociaux, ainsi qu'aux différents quartiers et espaces qui composent la ville.

Alors que les centralités commerciales constituent souvent des lieux privilégiés pour les rencontres entre jeunes, à l'image des Halles pour les jeunes des classes populaires franciliennes (Hass, Hérard, 2008),

quels sont donc les lieux de rencontre de la jeunesse dorée ? L'anonymat urbain des espaces centraux constitue-t-il une ressource précieuse, comme dans le cas des jeunes femmes des quartiers populaires qui viennent y mettre à distance la forte interconnaissance du quartier (Buffet, 2006) ? Ou la recherche d'entre-soi, de mise à distance des autres différents de soi (Tissot, 2014), l'emporte-t-elle ? Les jeunes des beaux quartiers, sur la base de leurs expériences de la ville, mobilisent-ils des principes de justification des inégalités urbaines (Paugam *et al.*, 2017), ou en élaborent-ils au contraire des formes de critique ? Dans quelle mesure leur expérience de différentes villes, à l'échelle nationale ou internationale, vient-elle nourrir ces perceptions ?

On peut aussi s'interroger sur le rôle joué par l'action publique, et notamment par les professionnels de jeunesse (Bellavoine *et al.*, 2023), dans la vie de ces jeunes. Une telle réflexion conduit à interroger les rôles respectifs des structures publiques, des entreprises marchandes (Corbillé, 2023) et des organisations religieuses (écoles privées, paroisses, scoutisme) dans l'encadrement des jeunes. Quelles sont donc les structures jeunesse qui font sens ?

Enfin, alors que l'exposition différenciée aux contrôles d'identité (Open Society Justice Initiative 2009 ; Jounin *et al.*, 2015) peut être interprétée en termes de discrimination par les jeunes des quartiers populaires (Hass, Hérard 2008 ; Oppenchain 2016) et nourrir la perception d'une « présomption de culpabilité » alimentant la défiance vis-à-vis de la police (Boukir 2019), qu'en est-il pour les jeunes des beaux quartiers ? Il s'agit ici d'interroger le lien qu'entretiennent les contrôles d'identité et plus largement l'activité policière avec la construction des identités sociales, spatiales et raciales : les jeunes des classes supérieures disposent-ils (ou non) d'une forme de licence vis-à-vis de la police et plus largement de l'ensemble des « veilleurs d'espace » (Oppenchain, 2016) ? Expriment-ils (et en va-t-il de même pour elles ?) un sentiment d'impunité ? Peut-on le cas échéant parler d'une forme de privilège urbain ?

Axe 2 – Jouer avec les règles, jouer avec le droit

Dans le prolongement de ces derniers questionnements, le deuxième axe invite à décrire comment s'acquiert dans la jeunesse la capacité des élites économiques à jouer avec les règles de droit et à sécuriser leurs illégalismes. La réponse, si l'on suit Luc Boltanski, serait d'abord à chercher dans la socialisation scolaire. C'est en effet dans « l'apprentissage du management » que se jouerait pour la première fois la transmission d'un « savoir d'initié » : on « comprendrait » tôt ou tard, à force de fréquenter des intermédiaires spécialisés dans le contournement du droit (avocats, fiscalistes, banquiers, etc.) que les élites non seulement font la règle, mais aussi que celle-ci est l'objet de luttes de définitions qui autorisent tous les jeux (Boltanski, 2008). Cette thèse mérite d'être étayée, et le dossier est à ce titre une invitation à préciser empiriquement l'initiation scolaire à la délinquance en col blanc (Spire, 2013).

En mesurant, premièrement, le degré de conscience et de dicibilité du processus : concrètement, à quel point les élèves se savent-ils enseignés en matière d'illégalismes ? Les enseignants de droit et de management ont-ils tous également conscience de communiquer des techniques pour « s'arranger avec le droit » (Barrault-Stella, Spire, 2017) ? Les uns et les autres discutent-ils de tout cela et, si oui, dans quel(s) contexte(s) (en amphi, entre deux portes) ? Quelle est la part de « savoir coupable » (Hughes, 1996) et comment ce dernier se transmet-il ?

En restituant, deuxièmement, ce que l'apprentissage scolaire de la délinquance financière doit aux dispositions acquises aux marges des établissements d'enseignement supérieur. Dans les transgressions festives qui scandent la vie des étudiants (Masse, 2002 ; Grousset-Charrière, 2012 ; Subramanian, Suquet, 2016), puisqu'il semblerait qu'on y apprend à « littéralement être prêt à tout » (Dejours, 2019). Mais aussi dans la vie de famille, puisque s'y joue l'apprentissage d'un rapport spécifique à l'argent. Observer sa fratrie dépenser son argent de poche, ou encore ses parents diriger une entreprise, rémunérer son personnel, hériter d'un patrimoine, est-ce apprendre quels coups sont jouables et lesquels ne le sont pas ?

En questionnant, troisièmement, l'invariabilité de ce rapport bourgeois à la règle. N'est-il pas d'abord celui des (jeunes) hommes (Clair, 2023) ? Ne change-t-il pas à mesure que le champ du pouvoir se reconfigure (e.g. qu'il se féminise, s'ouvre à des professions moins bourgeoises) [Denord *et al.* 2011] ? De même peut-on douter, après lecture des travaux de Benjamin Masse sur les manières de boire dans les « grandes écoles » (Masse, 2002), que la distance bourgeoise à la règle soit partout également valorisée. Il s'agit dès

lors de définir les contextes – historiques, géographiques, institutionnels – dans lesquels la disposition bourgeoise de distance à la règle produit ses rendements symboliques minimums. Le dossier en appelle à ce titre notamment aux contributions sur la délinquance ordinaire de cette jeunesse extraordinaire : la conduite dangereuse, le deal au détail, la consommation de drogue, les graffitis, ou encore les violences sexistes et sexuelles. Contributions improbables, mais contributions espérées, pour savoir ce qui se passe lorsqu'une jeunesse bourgeoise que l'on décrit comme « sécurisée » dans ses agissements pour toute une armée d'intermédiaires se retrouve acculée judiciairement. Sur quoi s'appuie-t-elle alors pour « rester dominante » (Lignier, 2013) dans ses interactions avec la police et les magistrats ? La fameuse « aisance », cette disposition bourgeoise à négocier les frontières sociales, à capter l'attention des adultes, à les traiter comme des égaux (Lareau, 2003), prend-elle alors le relais ?

Axe 3 – Les habits neufs de la distinction

Le troisième axe invite justement à s'interroger sur « le charme discret des enfants de la bourgeoisie économique » (Jarness *et al.*, 2019). Si Pierre Bourdieu *théorisait* un espace des styles de vie structuré par le volume global de capital et par la structure du capital (Bourdieu, 1979), de nombreuses études ont depuis montré – analyses des correspondances multiples (ACM) à l'appui – que le fameux « deuxième axe » oppose d'abord les plus jeunes aux plus vieux (Bennett *et al.*, 2009 ; Coulangeon, Duval, 2013 ; Prieur *et al.*, 2008). Subséquemment se sont multipliés les travaux dédiés à la « forme émergente de capital culturel » (Prieur, Savage, 2013) porté par la jeunesse des classes supérieures : ce dont il est fait, comment il se constitue, et pour quels usages. Le dossier entend participer à ce renouvellement.

La littérature dresse le portrait d'une jeunesse culturellement omnivore par stratégie, au sens où son appétence pour le populaire sert à déjouer les procès en élitisme tout en marquant sa différence avec le snobisme des plus anciens dans la classe. Cette performance serait encouragée par les institutions, l'école des élites ménageant une place croissante aux cultures populaires dans ses curriculums pour mieux justifier de sa fermeture (Khan, 2015). Les parents, de leur côté, exposent volontairement leurs enfants à des personnes moins favorisées par souci de ne pas produire des « sales gosses sûrs de leur bon droit » (Sherman, 2017 ; Geay, 2019). Mais sauf à postuler une éducation totale, sur le modèle de l'internat jésuite décrit par Durkheim (1990 [1938]), cette acculturation au populaire doit aussi se faire au nez et à la barbe des adultes, en dehors de tout patronage. Alors, dans quels lieux et à quelles occasions peut-on observer les uns circuler vers les autres ? Quels éléments de la culture populaire (musique, manières de parler, de se saluer, de s'habiller) circulent ce faisant vers les beaux quartiers (Pasquier, 2005 ; Clair, 2023) ? Et comment ces éléments sont-ils « recyclés » (Lignier, Pagis, 2017), par exemple dans la construction des identités de genre ? Parallèlement, le mode de vie et les engagements des jeunes du pôle culturel des classes moyennes constituent-ils un pôle d'attraction, ou au contraire un repoussoir ?

Plus ouvert au populaire, le capital culturel des jeunes des classes supérieures se veut aussi moins scolastique que celui de leurs aînés. L'effacement des traces d'effort scolaire dans l'acquisition du capital culturel serait désormais la marque du vrai privilège, et la capacité à laisser derrière soi le « sérieux scolaire », une fois ses études de premier cycle accomplies, le plus sûr des sésames professionnels (Abraham, 2007). Mais dans quelle mesure ce résultat est-il tributaire d'une définition du capital culturel ancrée dans les humanités, focalisée sur les usages élitaires de la littérature, de la musique, de l'art ou du cinéma ? Sur ce dernier point, l'ambition du dossier est moins de rappeler qu'avoir la « bosse des maths » ou encore la maîtrise des outils du digital et de l'IA comptent (Granjon *et al.*, 2009) que d'interroger et de donner à voir, à partir de cas concrets, comment la jeunesse bourgeoise pourrait manifester son aisance, son pragmatisme, sa discrétion et son refus du sérieux culturel jusque dans ses orientations scientifiques et techniques.

Bibliographie

- ABRAHAM Y.-M., 2007, « Du souci scolaire au sérieux managérial, ou comment devenir un "HEC" », *Revue française de sociologie*, vol. 48, 1, p. 37-66.
- AGORA DÉBATS JEUNESSES, 2009, dossier « Jeunes "riches" et "pauvres". Processus de socialisation », *Agora débats/jeunesses*, 53.
- AUSTEN J., 2012 [1813], *Orgueil et préjugés*, Paris, 10/18.
- BARRAULT-STELLA L., SPIRE A. (dir.), 2017, « Quand les classes supérieures s'arrangent avec le droit », *Sociétés contemporaines*, 108.
- BELLAVOINE C., SALANE F., COLLECTIF POP-PART, 2023, « Les structures et les professionnel·le·s de jeunesse dans les quartiers populaires : (dé)construire le "nous" des quartiers ? », *Agora débats/jeunesses*, 93, p. 85-102.
- BENNETT T., SAVAGE M., SILVA E.B., WARDE A., GAYO-CAL M., WRIGHT D., 2009, *Culture, Class, Distinction*, Routledge.
- BERTRON C., 2018, « Des enfants des élites post-soviétiques dans les pensions suisses », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 225, p. 14-27.
- BOLTANSKI L., 2008, *Rendre la réalité inacceptable, à propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Demopolis.
- BOUKIR K., 2019, « La politique au bout de la matraque. Fuir la police, obéir, résister : entre déviance et citoyenneté », *Politix*, 125, p. 135-159.
- BOURDIEU P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BOZOULS L., 2019, « "Et si le luxe c'était l'espace ?" Le rôle de l'espace du logement dans la socialisation des classes supérieures du pôle privé », *Sociétés contemporaines*, 115, p. 151-179.
- BUFFET L., 2006, « De l'appropriation du quartier à la découverte de la grande ville. L'influence des bornes de la ville sur les usages spatiaux », in BONNET M. et AUBERTEL P. (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, p. 143-152.
- CLAIR I., 2023, *Les choses sérieuses. Enquête sur les amours adolescentes*, Paris, Le Seuil.
- CORBILLE S., 2023, *La ville des enfants. Fantasmagories du capital dans un parc d'attractions globalisé*, Paris, PUF.
- COULANGEON P., DUVAL J., 2013, *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte.
- DEJOURS R., 2019, « Grandes écoles : ce que nous apprend la formation de la classe dirigeante », *Mouvements*, 100, p. 152-161.
- DENORD F., LAGNEAU-YMONET P., THINE S., 2011, « Le champ du pouvoir en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 24-57.
- DEVAUX J., OPPENCHAIM N., 2012, « La mobilité des adolescents : une pratique socialisée et socialisante », *Métropolitiques*, 28 novembre 2012. URL : <https://metropolitiques.eu/La-mobilite-des-adolescents-une.html>
- DEVAUX J., 2015, « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale. Une analyse de l'évolution des manières d'habiter des jeunes ruraux avec l'âge », *Sociologie*, vol. 6, 4, p. 339-358.
- DURKHEIM E., 1990 [1938], *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF.
- HASS C., HERARD M., 2008, « Les Halles, lieu d'une seule jeunesse. Un monde commun de styles différenciés », *Les Annales de la recherche urbaine*, 105, p. 47-54.
- GEAY K., 2019, *Enquête sur les bourgeois. Aux marges des beaux quartiers*, Paris, Fayard.
- GRANJON F., LELONG B., METZGER J.-L., 2009, *Inégalités numériques. Clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*, Hermès science, Lavoisier.
- GRIZEZ E., 2023, *A l'école primaire catholique. Une éducation bien ordonnée*, Paris, PUF.
- GROUSSET-CHARRIERE S., 2012, *La face cachée de Harvard : la socialisation de l'élite dans les sociétés secrètes étudiantes*, Paris, La Documentation française.
- HUGHES E.C., 1996, *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- JARNESS V., PEDERSEN W., FLEMMEN M.P., 2019, « The discreet charm of the children of the bourgeoisie: economic capital and its symbolic expressions at an elite business school », *The British Journal of Sociology*, 70, 4, 1402-1423.
- JOUNIN N., 2014, *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris, La Découverte.
- JOUNIN N. (et al.), 2015, « Le faciès du contrôle. Contrôles d'identité, apparence et modes de vie des étudiant(e)s en Île-de-France », *Déviance et Société*, 39, 1, p. 3-29.
- KHAN S., 2015 [2011], *La nouvelle école des élites*, Marseille, Agone.
- KOKOREFF M., 2003, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot.
- LAREAU, A., 2003, *Unequal Childhoods: Class, Race, and Family Life*, Berkeley, University of California Press.
- LEBON F., DE LINARES C., 2009, « Les jeunes "favorisés" et les autres. Entretien avec Monique de Saint-Martin », *Agora débats/jeunesses*, 53, p. 59-71.

- LEBON F., SAUVADET T., 2019, « L'occupation juvénile de l'espace public par défaut d'espace privé », *Agora débats/jeunesses*, 83, p. 44-54.
- LEPOUTRE D., 1997, *Coeur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- LE WITA B., 1988, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- LIGNIER W., 2013, « Comment rester dominant ? Les classes supérieures face aux incertitudes de leur reproduction », *Savoir/Agir*, 26, 4, 51-56.
- LIGNIER W., PAGIS J., 2017, *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*, Paris, Seuil.
- MASSE B., 2002, « Rites scolaires et rites festifs : les "manières de boire" dans les grandes écoles », *Sociétés contemporaines*, 47, p. 101-129.
- MOHAMMED M., 2011, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF.
- OPEN SOCIETY JUSTICE INITIATIVE, 2009, *Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris*. URL : <https://www.justiceinitiative.org/publications/profiling-minorities-study-stop-and-search-practices-paris/fr>
- OPPENCHAIM N., 2016, *Adolescents de cité. L'épreuve de la mobilité*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.
- PASQUIER D., 2005, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Éditions Autrement.
- PAUGAM S., COUSIN B., GIORGETTI C., NAUDET J., 2017, *Ce que les riches pensent des pauvres*, Paris, Le Seuil.
- PINCON M., PINCON-CHARLOT M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Le Seuil.
- PRIEUR A., ROSENLUND L., SKJOTT-LARSEN J., 2008, « Cultural capital today », *Poetics*, 36, 1, p. 45-71.
- PRIEUR A., SAVAGE M., 2013, « Emerging Forms of Cultural Capital », *European Societies*, 15, 2, p. 246-267.
- RIVIERE C., 2017, « La fabrique des dispositions urbaines. Propriétés sociales des parents et socialisation urbaine des enfants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 216-217, p. 64-79.
- RIVIERE C., 2019, « Mieux comprendre les peurs féminines : la socialisation sexuée des enfants aux espaces publics urbains », *Sociétés contemporaines*, 115, p. 181-205.
- SHERMAN R., 2017, « Conflicted cultivation: Parenting, privilege, and moral worth in wealthy New York families », *American Journal of Cultural Sociology*, 5, 1, p. 1-33.
- SPIRE A., 2013, « Pour une approche sociologique de la délinquance en col blanc », *Champ pénal*, 10. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/8582>
- SUBRAMANIAN D., SUQUET J.-B., 2016, « Esprit de corps et jeux de distinction étudiants ; Deux faces d'un week-end d'intégration dans une école de commerce », *Sociologie*, 7, 1, p. 5-22.
- TISSOT S., 2014, « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 4-9.

CALENDRIER

- **15 mai 2025** : remise des propositions d'articles (1 à 2 pages avec la problématique, la méthodologie et le plan de l'article et une courte notice biographique) à envoyer aux deux coordonnateurs.
- **30 mai 2025** : sélection des propositions d'articles et réponse aux auteurs et autrices.
- **15 septembre 2025** : remise des articles aux coordinateurs*.

Évaluation des articles et retours aux auteurs et autrices

- **Juin 2026** : parution du numéro.

* Les articles (35 000 signes) préciseront la problématique, les données empiriques mobilisées, le cadre dans lequel la recherche a été menée, la méthodologie employée et les résultats obtenus.

COORDINATION DU NUMERO

Kevin Geay – Kevin.Geay@univ-paris1.fr et Clément Rivière – clement.riviere@univ-lille.fr

Rédaction d'Agora débats/jeunesses

Yaëlle Amsellem Mainguy : yaelle.amsellem-mainguy@jeunesse-sports.gouv.fr

Marianne Autain : marianne.autain@jeunesse-sports.gouv.fr